

PERMANENCE DU 24 JANVIER 2003

Lieu : Mairie d'Arandon.

Présents : Pour RTE : Michel Lefevre
Pour la CPDP : Marc Jedliczka – Xavier Bolze.

Deux personnes ont été reçues :

- Monsieur Cuzin, d'Arandon, venu s'informer "par curiosité", a fait notamment état d'un phénomène affectant la pousse d'arbres fruitiers situés sous une ligne à moyenne tension passant sur le terrain de l'un de ses voisins, nettement moins hauts et moins productifs que ceux ne se trouvant pas directement sous la ligne. Une discussion sur les moyens de production d'électricité décentralisés s'est ensuivie. Un exemplaire du "dossier du débat" de RTE lui a été remis.
- Mme Geneviève Poupon, qui avait déjà participé aux réunions publiques de Morestel et d'Optevoz, a fait de nombreuses remarques concernant notamment l'importation et l'exportation de courant électrique avec la Suisse et le "blanchiment" (selon ses propres termes) que représente la technique des STEP. Elle a fait état de ses doutes quant à l'utilité même du projet de renforcement de la ligne THT et de son indifférence quant à l'option choisie (Nord ou Sud).
Elle s'est interrogée de manière forte sur les relations entre EDF et RTE, ainsi que sur la logique des éventuelles mesures compensatoires, citant en exemple à ne pas suivre le projet de réserve volontaire élaboré par les Ciments Vicat de Morestel en contrepartie de l'extension d'une carrière et accepté par les associations de protection de la nature.

Chambéry, le 30 janvier 2003